

Communiqué pour la commission Environnement, commune d'Aurin

Le conseil municipal d'Aurin fonctionne par commission thématique pour la préparation de ses décisions. (Batiments et voiries, finances etc...). La toute nouvelle commission Environnement est une commission dite « ouverte », elle peut se composer d'élus et de citoyens de la commune. Quatorze personnes ont participé à sa première réunion le 6 octobre. Sept orientations de travail ont été repérées (énergie, mobilité, mutualisation-solidarité-entre-aide intergénérationnelle, gestion des déchets,...). Si vous souhaitez devenir membre de cette commission, merci de contacter : charles.gimat@lilo.org /0614119228 ou lionel.vigna@gmail.com /0664204127